

Montréal, le 10 janvier 2017

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À : Tous les participants**

**Objet : Demande de Gazifère Inc. relative à la fermeture réglementaire de ses livres pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015, à la fixation du taux de rendement sur l'avoir de l'actionnaire pour l'année témoin 2018, à l'approbation de son plan d'approvisionnement pour l'exercice 2017 et à la modification de ses tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017**  
**Dossier de la Régie : R-3969-2016, phase 2**

---

Mesdames,  
Messieurs,

Tel que mentionné dans sa lettre du 3 novembre 2016, l'audience de la phase 2 du dossier mentionné en titre se tiendra les **17, 18 et 19 janvier 2017**. Les travaux se dérouleront **à compter de 9 h dans la Salle Krieghoff** des bureaux de la Régie de l'énergie (la Régie) à Montréal.

À ces fins, nous vous transmettons, avec la présente, le calendrier de cette audience, tenant compte des informations fournies par tous les participants.

Vous constaterez que la Régie ne prévoit pas tenir une portion d'audience à huis clos pour traiter des éléments confidentiels relatifs au SPEDE.

La Régie rappelle qu'elle s'attend à ce que les participants fassent preuve de flexibilité, dans la mesure du possible, afin de pallier les imprévus qui pourraient survenir dans le cadre de cette audience.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

***Pierre Méthé pour***

Véronique Dubois, avocate

Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml